

LETTRE DU DIRECTOIRE : LA DIRECTION ÉCRIT LE SCÉNARIO D'UN ACCORD... QUI N'EXISTE PAS !

UNE LETTRE SURRÉALISTE... ET PROFONDÉMENT MALHONNÊTE

Le président du Directoire, Fouad Chehady, vient d'envoyer à tout le personnel un courrier qui aurait pu s'intituler : « L'art de faire croire que tout est déjà signé... quand rien ne l'est. ». Il y affirme que :

- La répartition de l'intéressement est actée ;
- Les critères sont construits pour « sécuriser le dispositif »,
- Trois syndicats négocient dans une belle harmonie intersyndicale,
- Et surtout, que les salariés ont bénéficié de hausses salariales supérieures à l'inflation...

Le problème, c'est que rien de tout cela n'est vrai.

LE PIRE PROJET D'INTÉRESSEMENT JAMAIS VU À LA CELC

Nous pesons nos mots. Le texte que la direction nous soumet est un concentré de tout ce que nous combattons depuis des années. Des critères absurdes et destructeurs. La direction veut conditionner l'intéressement à six indicateurs de performance.

Une usine à gaz conçue pour créer de la compétition entre Caisses d'Épargne, renforcer la pression commerciale et multiplier les objectifs intenable.

**À la clé : encore plus de phoning, encore plus de relances, encore plus de stress.
Et un coefficient d'exploitation qui ne sera « atteint » qu'en sacrifiant encore plus les conditions de travail.**

UNE RÉPARTITION INJUSTE

La direction prétend que la répartition est actée. C'est faux ! Les négociations sont en cours et **SUD-Solidaires** revendique une répartition 100 % égalitaire. Ce que refuse obstinément le Directoire, préférant une logique d'intéressement qui creuse les écarts entre collègues.



IMPOSONS UN AUTRE AVENIR

QUAND LE DIRECTOIRE RÉÉCRIT LES FAITS SUR LES SALAIRES

Fouad Chehady affirme dans sa lettre que les salariés ont connu une évolution salariale supérieure à l'inflation entre 2022 et 2024. **Mensonge pur ? D'après les données du bilan social CELC 2024 :**

- Salaire moyen en 2022 : 39 664 €
- Salaire moyen en 2024 : 41 613 €
- Soit +4,91 % d'augmentation
- Inflation sur la même période : +12,1 %

Résultat : un recul clair du pouvoir d'achat !

Et pendant ce temps, la CELC est en bas du classement national des Caisses d'Épargne pour le salaire moyen. Mais pour la direction, tout va bien... et le déni devient politique.

SUD-SOLIDAIRES PASSÉ SOUS SILENCE : L'INTERSYNDICALE À GÉOMÉTRIE VARIABLE

Fouad Chehady évoque une intersyndicale « dans un esprit constructif » ... en oubliant soigneusement de mentionner **SUD-Solidaires**. Pourquoi ce trou de mémoire ? Parce que **SUD-Solidaires** a fait des propositions alternatives concrètes et ambitieuses, que ce soit sur :

- La répartition égalitaire,
- La simplification des critères,
- Un véritable projet de partage des richesses.

Mais visiblement, le Directoire préfère les syndicats qui ne le dérangent pas trop.

SUD-SOLIDAIRES MET EN DEMEURE LE DIRECTOIRE

Aucun accord n'a été signé. Aucun élément de répartition ou de déclenchement n'est acté. Faire croire le contraire est illégal : cela peut relever de l'entrave à la négociation et du manquement à l'obligation de loyauté. Comparer les performances de notre Caisse d'Épargne avec celles d'un « club des 6 » introduit un aléa **non maîtrisable** par les salariés locaux : même en cas de très bons résultats internes, si d'autres CE font encore mieux, les salariés pourraient être pénalisés. Cela transforme l'intéressement **en jeu de classement, et non en reconnaissance des efforts propres à la CELC, cela pose la question de la légalité d'un tel projet !**

Nous exigeons immédiatement :

- Le retrait ou la rectification du courrier de la direction ;
- Le respect du processus légal de négociation ;
- L'ouverture de véritables discussions sur les propositions de SUD-Solidaires.

COMMENT CAUTIONNER CE DÉSASTRE !

Le projet d'accord de Fouad CHEHADY est socialement dangereux, économiquement injuste et syndicalement trompeur. Et tant qu'aucun accord décent ne sera proposé, nous continuerons à vous alerter et à combattre ce simulacre de dialogue social.

**Rien n'est fait. Rien n'est signé.
Rien n'est décidé.**

Vos représentants SUD-Solidaires

Maryline BALLANGER, Florine BERHOUET, Elodie DAGRON, Cécile GAMBERT, David GANDON, Laurent GIRARDEAU, Françoise GODBILLOT, Alain GROSMIRE, Tristan GUERIN, Isabelle LEFEBVRE, Damien PINSULT, Alain QUESNE, Aurélien RIGUET, Corinne RIGUIDEL, Gêrôme TOURNOIS



Contact

SUD-Solidaires Groupe BPCE
Section Loire-Centre
2, rue Lavoisier 45140 Ingré
Tél. 02 38 41 52 84 / 06 95 26 58 29
Code courrier PSX45
sudcelc@sudbpce.com